



DELIBERATION N° 2023 - 8.4 - 6

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation

Le 13 Janvier 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trois février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hubert LECARPENTIER, Maire.

Date de publication

Le 13 Janvier 2023

Etaient présents : LECARPENTIER Hubert, ROUGEOLLE Benoit, SANSON Maryline, JEANNE Laurent, LECOURT Corinne, BUNIAS David, BADMINGTON Stéphane, GABRIEL Fabienne, DOURLLEN Aurélien, BLONDEL Sylvie COLOMBEL Gaëtan et BOUVIER Isabelle formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Absents excusés : MARTIN Florence, HUBERSON Marie-Pierre et TREHET Laurent

Présents : 12
Votants : 12

Madame GABRIEL Fabienne a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art L 2121-15 du CGCT).

OBJET : 2023 – 7.5 – 6 – COLOMBARIUM – DEMANDE DE DETR

Vu la demande de DETR N°10849147

Considérant les observations du service instructeur concernant la complétude du dossier
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide de solliciter une subvention au titre de la DETR

Cout achat colombarium 7750 € HT

Achat de bancs : 838 HT

Plantation : 882.22 € HT

Soit un cout global hors taxe 9 470.22 € HT

- Dit que les crédits seront inscrits au Budget 2023, pour une réalisation des travaux en 2023 après obtention de la subvention

Voté à l'unanimité

En Mairie, le 7 février 2023

Le Maire

Hubert LECARPENTIER

